

Formation Maintien et Actualisation des Compétences du Service Sécurité Incendie et Assistance à Personne SSIAP 2



Programme de formation – modalités pédagogiques

DESCRIPTION DE LA FORMATION

Le maintien et l'actualisation des compétences du **SSIAP 2** permet de consolider ce qui a été appris durant la formation initiale SSIAP 2 : notions de prévention, moyens de secours, gestion du pc sécurité, organisation d'une séance de formation, gestion d'une équipe de sécurité incendie, vérification des équipements incendie, etc. Cette formation se compose donc d'une grosse partie théorie afin de **valider les acquis**, mais aussi d'une partie pratique avec des mises en situation.

Références Arrêté du 02 mai 2005 (modifié par décret du 30 septembre 2010) : relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur.

PUBLIC VISE

Toute personne ayant obtenu le diplôme de **SSIAP 2** souhaitant **actualiser ses compétences** en tant que **Chef d'équipe de Sécurité Incendie** dans les Établissements Recevant du Public (ERP) et les Immeubles de Grande Hauteur (IGH).

OBJECTIF

Maintenir l'aptitude professionnelle obligatoire répondant à la nouvelle réglementation en matière de :

- **Encadrer l'équipe de sécurité** chargée d'assurer la sécurité des personnes et la sécurité incendie des biens au sein des ERP et IGH
- **Encadrer et former** l'équipe de sécurité incendie
- **Diriger** le poste de sécurité lors des sinistres
- **Gérer les opérations d'entretien des moyens de secours**



Prérequis :

- **Être titulaire** de l'une des attestations de formation au secourisme suivantes :
 - **PSC 1**, de moins de deux ans ;
 - Sauveteur secouriste du travail (SST) ou **PSE 1**, en cours de validité ;
- **Être titulaire d'un diplôme de SSIAP 2 en cours de validité**
- **Posséder une attestation de l'exercice** d'agent de sécurité durant au moins **1607 heures** sur les **36 derniers mois**.

Durée : 14 Heures

Nombre de participants : de 4 à 15 participants.

Modalités :

- ✓ Collectif
- ✓ Intra-Entreprise ou Inter-Entreprise
- ✓ Présentiel

PÉRIODICITÉ RECOMMANDÉE

Un recyclage de **14H00** est préconisé tous les 3 ans mais obligatoire pour continuer d'exercer la fonction

Lieu de Formation :

Dans notre **centre de formation** au **911 avenue des Marchés 84200 Carpentras**.

Modalités et Délais d'Accès :

Inscription obligatoire 15 jours avant minimum.

Tarif :

350€ Net de Taxe*

*TVA non applicable selon l'article 261-4-4° du Code Général des Impôts.
Tarif donné à titre indicatif pour un participant à une formation Inter-Entreprise
Nous consulter pour les formations Intra-Entreprise

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Prendre contact avec notre référent handicap :

Au 04.90.60.73.16

Ou par mail : contact@formosecours.fr

Formation Maintien et Actualisation des Compétences du Service Sécurité Incendie et Assistance à Personne SSIAP 2

PROGRAMME ET CONTENU DE FORMATION

MÉTHODES MOBILISÉES

Méthode active participative basée sur l'alternance de transmission de savoirs et **ateliers pratiques** afin de mettre en application le vécu professionnel des apprenants.

Le déroulement de la formation **alterne les parties théoriques et pratiques.**

Théorie : exposés – débats avec support audiovisuel

Pratique : travaux pratiques et mises en situation

MODALITÉ D'ÉVALUATION

- Épreuve théorique : QCM de 30 questions :
 - o Sur l'ensemble du programme
- Épreuve pratique :
 - o Mise en situation

ATTRIBUTION FINALE

Une attestation est remise à la fin de la formation.

MATÉRIEL UTILISÉ

- Salle de formation permettant l'accueil de 15 personnes, Vidéo projection
- SSI en fonction,
- Aire de feu,
- Livre SSIAP 2, Ed. EDISER (dernière édition). Conforme à l'arrêté du 30 décembre 2010

TOUT LE MATÉRIEL EST DÉSINFECTÉ AVEC UN PROTOCOLE STRICT ENTRE CHAQUE FORMATION.



Partie 1 : Prévention

- Fondamentaux sécurité
- Évacuation des occupants
- Accessibilité et mise en service des moyens de secours
- Principes généraux de sécurité

Partie 2 : Mise en situation d'intervention

- Évacuation des occupants et prise en charge d'une victime
- Méthode d'extinction d'un début d'incendie
- Protection Individuelle
- Levée de doute
- Utilisation des moyens de communication mobiles

Partie 3 : La prévention

- Evolution de la réglementation
- QCM « blanc »

Partie 4 : Les moyens de secours

- Les agents extincteurs
- Le SSI
- Les moyens de secours

Partie 5 : Gestion du PC Sécurité

- Gestion d'une alarme, d'une alerte et réception des secours
- Gestion d'une évacuation
- Compte-rendu à la hiérarchie

Partie 6 : Organisation d'une séance de formation

- Les méthodes pédagogiques : pratique de l'animation
- Déroulement chronologique d'une séance

Partie 7 : L'équipe de sécurité incendie

- Organiser l'accueil d'un nouvel agent
- Motiver son équipe et organiser des exercices quotidiens
- Gérer les conflits
- Gestion des documents administratifs

